

# La gratuité des transports collectifs : trajectoire d'une solution d'action publique

- Le cas de l'agglomération grenobloise -

Auteur	Justine GODARD
Encadrants	M. Sébastien GARDON (maître de TFE) M. Philippe ZITTOUN (président du jury) Mme Claire-Marine JAVARY (experte)
Voie d'approfondissement	Transport et politiques publiques (ENTPE)
Institution partenaire	Sciences Po Lyon (Master analyse des politiques publiques)
Date de soutenance	Lundi 2 septembre 2019

Ce Travail de Fin d'Études, réalisé entre avril et août 2019, part d'un étonnement : si de plus en plus d'élus de grandes agglomérations montrent leur intérêt pour la gratuité des transports collectifs et si certains vont même jusqu'à commander des études, au final rare sont ceux qui décident de mettre en œuvre cette politique.

Pour comprendre ce phénomène, nous nous sommes intéressés au cas de la ville de Grenoble car Grenoble présente de nombreuses caractéristiques *a priori* favorables à la mise en œuvre d'une politique de gratuité : la présence d'un maire écologiste qui avait promis la gratuité pour les moins de 25 ans pendant sa campagne, l'existence d'un Collectif pour la Gratuité des Transports Publics de l'Agglomération Grenobloise (CGTPAG) particulièrement actif et la commande d'une étude de faisabilité par le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC). Pourtant même à Grenoble la gratuité n'aboutit pas.

Pour donner à voir les échecs de la gratuité, nous avons suivi la trajectoire de cette proposition saisie par différents acteurs (élus, militants, techniciens etc.), dans différents lieux (débats publics, réunions techniques, conseils municipaux etc.) et temporalités (période préélectorale, mandat municipal etc.).

La première partie de ce mémoire est consacrée à la trajectoire d'une promesse électorale, celle de la gratuité pour les moins de 25 ans de l'actuel maire de Grenoble, Éric Piolle. Au cours de notre enquête, nous avons découvert que la gratuité faisait l'objet d'un positionnement idéologique pour certains partis politiques comme le Parti de Gauche quand d'autres

semblaient rejeter cette idée, comme les écologistes. Si la gratuité pour les moins de 25 ans n'a pas été mise en œuvre à Grenoble c'est d'abord parce que cette idée n'était pas portée par les militants d'Europe Écologie Les Verts en position de force dans leur coalition avec le Parti de Gauche. Mais pour enterrer cette proposition, les écologistes ont eu recours à un processus majeur qui est celui de restreindre et de redéfinir la solution de gratuité totale des transports collectifs par une solution de gratuité limitée à une certaine tranche d'âge, les moins de 25 ans, pour finalement aboutir à une solution excluant toute forme de gratuité qui est celle de réduire le prix de leurs abonnements.

Nous nous sommes ensuite intéressés, dans une deuxième partie, à la manière dont un collectif composé de militants politiques, associatifs et syndicaux, s'était réapproprié cette proposition de gratuité au lendemain des municipales. Nous avons mis en lumière un travail argumentatif de couplage de cette solution avec une variété de problèmes puis la stabilisation d'un discours établissant un lien entre gratuité des transports collectifs et lutte contre la pollution de l'air. Nous avons ensuite cherché à évaluer le poids des actions de ce collectif dans la récente mise à l'agenda de la gratuité à Grenoble.

Enfin, la dernière partie de ce rapport est consacrée au retour de la gratuité sur la scène politique grenobloise avec le lancement, début 2019, d'une étude de faisabilité par le Syndicat Mixte des Transports en Commun. Même si les résultats n'ont pas encore été publiés, nous avons montré que, loin d'être le signe de l'ouverture de l'agglomération grenobloise à la gratuité, cette étude était au contraire un nouvel outil pour enterrer le débat naissant dans l'arène politique grenobloise à l'approche des élections municipales de 2020.